

Délibération du Comité Syndical n° CS 45/2021

Réunion du 17 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

08/12/2021

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BAGOT Patrick
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DE CHOULOT Bénédicte
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
AUZON Philippe
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GRESSET François
GROSJEAN Pierre
GONTHIER Gilles
TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
CASSIER Anne
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence
VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine
DAGHER Roger
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André
AUZON Philippe
FOURRÉ Daniel
BARNIER Patrick
RICHER Marie-Pierre

Point n°1

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 22 octobre 2021

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le procès-verbal du comité syndical du 22 octobre 2021, joint à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 35 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 19 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Délibération du Comité Syndical n° CS 46/2021

Réunion du 17 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

07/12/2021

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BAGOT Patrick
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DE CHOULOT Bénédicte
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
AUZON Philippe
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GRESSET François
GROSJEAN Pierre

GONTHIER Gilles

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
CASSIER Anne
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence
VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine
DAGHER Roger
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Néronde
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André
AUZON Philippe
FOURRÉ Daniel
BARNIER Patrick
RICHER Marie-Pierre

Point n°2

Avenant n°8 à la convention de délégation de service public avec Berry Fibre Optique

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique notamment les articles L3135-1, R3135-2 et R3135-5;

Vu la convention de délégation de service public relative à l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit signée le 9 novembre 2016 entre Berry Numérique et le groupement Axione et Bouygues Energie et Services;

Vu l'avenant n°1 voté par le comité syndical du 20 juin 2017 ;

Vu l'avenant n°2 voté par le comité syndical du 12 décembre 2017 ;

Vu l'avenant n°3 voté par le comité syndical du 11 octobre 2018 ;

Vu l'avenant n°4 voté par le comité syndical du 2 juillet 2019 ;

Vu l'avenant n°5 voté par le comité syndical du 19 décembre 2019 ;

Vu l'avenant n°6 voté par le comité syndical du 16 octobre 2020 ;

Vu l'avenant n°6 voté par le comité syndical du 16 octobre 2020 ;

Vu l'avenant n°7 voté par le comité syndical du 25 mai 2021 ;

Vu l'avis favorable de la Commission de Délégation de Service Public du 14 décembre 2021 ;

Considérant que les conditions financières, techniques et administratives de sortie anticipée de la Convention nécessitent d'établir un avenant n°8 à la convention, en traitant les points suivants :

- Le montant de l'indemnité de résiliation, plafonnée à 20,8 M€, et qui sera compensée par l'avance de redevance versée par BTHD ;
- Les flux financiers de fin de contrat entre BFO et le Syndicat (participations publiques, redevances, remboursement de charges...) ;
- Les stipulations techniques et administratives : biens de la Délégation, transfert des autorisations et conventions, et garanties et rapport annuel.

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de cet avenant ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et tous les documents associés avec le délégataire.

VOTE :

Pour : 32,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 2,375 voix (1 délégué du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 2,375 voix)
0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 47/2021

Réunion du 17 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

07/12/2021

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BAGOT Patrick

BARNIER Patrick

CLAVIER Gérard

COURIVAUD Bernadette

DE CHOULOT Bénédicte

FOURRÉ Daniel

RICHER Marie-Pierre

AUZON Philippe

CHAMPAGNE Dominique

CHOLLET Fabrice

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GRESSET François

GROSJEAN Pierre

GONTHIER Gilles

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine

CASSIER Anne

CHAUSSE Fabien

COQUIN Christophe

CREPIN Guillaume

DAGHER Roger

DURANT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GATTEFIN Christian

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

RENIER Laurence

VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine

DAGHER Roger

GATTEFIN Christian

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André

AUZON Philippe

FOURRÉ Daniel

GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence

BARNIER Patrick
RICHER Marie-Pierre
BARNIER Patrick
GRESSET François

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20211220-CS47_2021-DE



Point n°3

Avenant n°1 à la convention de délégation de service public avec Berry THD

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique notamment les articles L3135-1, R3135-2 et R3135-5;

Vu la convention de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la Phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher signée le 23 février 2021 entre Berry Numérique (en tant que coordonnateur du groupement de commande) et le groupement AXIONE et BTP Impact Local ;

Vu l'avis favorable de la Commission de Délégation de Service Public du 14 décembre 2021 ;

Considérant que les évolutions opérationnelles, financières et économiques du projet nécessitent d'établir un avenant n°1 à la convention, prévoyant notamment :

- La reprise en exploitation du Réseau de la Phase 1 confiée jusqu'au 31 décembre 2021 à la société Berry Fibre Optique, conformément aux stipulations de l'Article 17 de la Convention relatives à la Mission n°4 qui rend nécessaire l'adaptation de certaines stipulations de la Convention s'y rapportant ;
- La mise à jour du plan d'affaires de la Convention compte tenu de la reprise en exploitation au 1^{er} janvier 2022 du Réseau de la Phase 1 ;
- La modification du catalogue de services de la Convention ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de cet avenant ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et tous les documents associés avec le délégataire.

VOTE :

Pour : 35 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 19 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

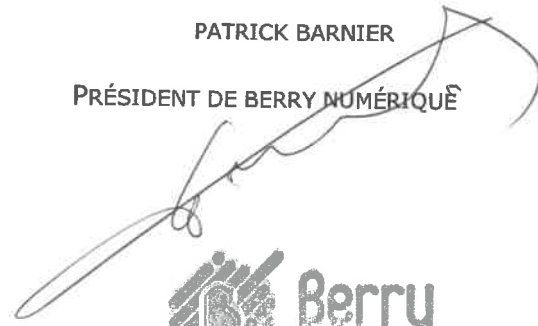
Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20211220-CS47_2021-DE

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° **CS 48/2021**

Réunion du 17 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

07/12/2021

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BAGOT Patrick
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DE CHOULOT Bénédicte
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
AUZON Philippe
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GRESSET François
GROSJEAN Pierre

GONTHIER Gilles

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
CASSIER Anne
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence
VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine
DAGHER Roger
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Néronde
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André
AUZON Philippe
FOURRÉ Daniel
BARNIER Patrick
RICHER Marie-Pierre

Point n°4

Avenant n°1 à la convention de délégation partielle de compétence avec le RIP 36

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L1111-8, L1425-1 et R1111-1 et l'article 102 de la loi Notre du 7 août 2015;

Vu la convention de délégation de partielle de compétence signée le 27 octobre 2016 entre Berry Numérique et le RIP 36 ;

Vu l'avenant n°8 à la convention de délégation de service public avec Berry Fibre Optique visant à fixer les modalités de sortie à de cette convention ;

Considérant que la résiliation de la convention avec Berry Fibre Optique nécessite d'établir les modalités de sortie de la convention de délégation partielle de compétence tant sur le plan administratif, technique et financier en traitant les points suivants :

- Versement de la quote-part de l'indemnité de résiliation par le RIP 36 ;
- Flux financiers de fin de contrat entre Berry Numérique et le RIP36 (participations publiques, redevances, remboursement de charges...) ;
- Stipulations techniques et administratives : biens de la Délégation, transfert des autorisations et conventions, et garanties et rapport annuel.

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de cet avenant ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et tous les documents associés avec le RIP 36.

VOTE :

Pour : 35 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 19 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE





Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 49/2021

Réunion du 17 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

07/12/2021

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BAGOT Patrick
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DE CHOULOT Bénédicte
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
AUZON Philippe
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GRESSET François
GROSJEAN Pierre

GONTHIER Gilles

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
CASSIER Anne
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence
VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Néronde
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André

DAGHER Roger
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence

AUZON Philippe
FOURRÉ Daniel
BARNIER Patrick
RICHER Marie-Pierre
BARNIER Patrick
GRESSET François

Point n°5

Débat des orientations budgétaires 2022

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 11 de la loi d'orientation n°92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 ;

Vu la circulaire n°NOR/INT/B/93/00052/C du 24 février 1993 précisant que la teneur du débat d'orientation budgétaire est retracée dans une délibération distincte de l'assemblée ;

Considérant que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif 2022 ;

Considérant que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif ;

Vu le rapport du Président et ses propositions ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver le débat d'orientations budgétaires 2022**, dont la présentation est annexée à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 35 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 19 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 50/2021

Réunion du 17 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

BAGOT Patrick
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DE CHOULOT Bénédicte
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
AUZON Philippe
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GRESSET François
GROSJEAN Pierre

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine

GONTHIER Gilles

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
CASSIER Anne
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence
VINCENT François

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

Pouvoirs

AUDRY Régine
DAGHER Roger
GATTEFIN Christian

TEYSSANDIER André
AUZON Philippe
FOURRÉ Daniel

Date de convocation :

07/12/2021

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence

BARNIER Patrick
RICHER Marie-Pierre
BARNIER Patrick
GRESSET François

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20211220-CS50_2021-DE



Point n°6

Convention de financement FEDER React EU relative à la phase 2 du déploiement de la fibre optique

Le Comité Syndical,

Vu la mise en œuvre de la convention de la DSP phase 2 permettant un déploiement de la fibre optique à 100% ;

Vu la convention de financement avec la Région Centre -Val de Loire signée le 19 mars 2021 prévoyant que la Région et l'Europe s'engagent à verser une subvention globale ;

Considérant que suite à la crise sanitaire, les députés européens ont voté une initiative de soutien « REACT EU » permettant de soutenir la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe ;

Vu la délibération n°CS 22/2021 du 25 mai 2021 permettant de déposer un dossier de demande et de valider le plan de financement ;

Vu le comité de programmation interfonds du 18 novembre 2021 attribuant un avis favorable à cette opération qui répond à l'ensemble des conditions d'éligibilités fixées dans le PO FEDER-FSE Centre Val de Loire au titre du nouvel Axe 10 (REACT-EU) visant à « Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie » ;

Considérant qu'afin d'établir les modalités financières et techniques pour obtenir ce financement d'un montant maximum de 2 640 000 € il est nécessaire d'établir une convention tripartite entre Berry THD (le délégataire), la Région Centre Val de Loire (en tant qu'autorité de Gestion des fonds européen) et Berry Numérique (le délégant) ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à signer ce document et toute pièce afférente.

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20211220-CS50_2021-DE



VOTE :

Pour : 35 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 19 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 51/2021

Réunion du 17 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

07/12/2021

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BAGOT Patrick

BARNIER Patrick

CLAVIER Gérard

COURIVAUD Bernadette

DE CHOULOT Bénédicte

FOURRÉ Daniel

RICHER Marie-Pierre

AUZON Philippe

CHAMPAGNE Dominique

CHOLLET Fabrice

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GRESSET François

GROSJEAN Pierre

GONTHIER Gilles

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine

CASSIER Anne

CHAUSSE Fabien

COQUIN Christophe

CREPIN Guillaume

DAGHER Roger

DURANT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GATTEFIN Christian

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

RENIER Laurence

VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine

DAGHER Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André

AUZON Philippe

GATTEFIN Christian

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

RENIER Laurence

FOURRÉ Dan

BARNIER Patrick

RICHER Marie-Pierre

BARNIER Patrick

GRESSET François

Point n°8

Modification du règlement intérieur de Berry Numérique

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.212-4, L.1321-1 à 6 du code du Travail ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant sur les droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 7-1 précisant que les règles relatives à la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents des collectivités territoriales sont fixées par la collectivité qui les emploie ;

Vu la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la Fonction Publique ainsi qu'au temps de travail dans la Fonction Publique Territoriale, et particulièrement son article 21 ;

Vu le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 2005 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité ainsi que la médecine préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération CS30/2014 du 26 juin 2014 approuvant le règlement intérieur du personnel de Berry Numérique ;

Considérant que suite aux derniers textes à appliquer d'une part et aux évolutions intervenues depuis 2014 d'autre part, il convient de mettre à jour le règlement intérieur de Berry Numérique.

Considérant que le règlement intérieur a pour ambition de rappeler les droits et obligations des agents, de fixer les règles générales et permanentes d'organisation du travail, de fonctionnement interne et de discipline au sein du syndicat notamment :

- les nouvelles conditions d'application du télétravail,
- les modalités de travail à temps partiel,
- les modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité,
- les modalités de mise en œuvre de la monétisation du Compte Epargne Temps.

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire du centre
date du 6 décembre 2021 ;

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20211220-CS51_2021-DE



Vu le rapport du Président;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'adopter** la mise à jour du règlement intérieur annexé à la présente délibération ;
- **de valider** les nouvelles conditions d'application du télétravail définies par le règlement intérieur ;
- **de valider** les modalités de travail à temps partiel définies par le règlement intérieur ;
- **de valider** les modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité définies par le règlement intérieur ;
- **de valider** les modalités de mise en œuvre de la monétisation du Compte Epargne Temps définies par le règlement intérieur ;
- **de communiquer** ce règlement mis à jour à tous les agents de Berry Numérique ;
- **de donner** tout pouvoir au Président pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

VOTE :

Pour : 35 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 19 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 52/2021

Réunion du 17 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :

07/12/2021

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

BAGOT Patrick
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DE CHOULOT Bénédicte
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
AUZON Philippe
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GRESSET François
GROSJEAN Pierre

GONTHIER Gilles

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
CASSIER Anne
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence
VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine
DAGHER Roger
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André
AUZON Philippe
FOURRÉ Daniel
BARNIER Patrick

GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence

RICHER Marie
BARNIER Patrick
GRESSET François

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20211220-CS52_2021-DE



Point n°8

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Le Comité Syndical,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 108-1 ;

Vu le Code du travail, notamment ses articles L 4121-3 et R 4121-1 et suivants ;

Vu le décret n° 85-603 modifié du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Considérant que l'autorité territoriale doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents ;

Considérant que l'évaluation des risques professionnels et sa formalisation dans un document unique d'évaluation des risques professionnels présentent un caractère obligatoire ;

Considérant que cette évaluation des risques a été réalisée ;

Considérant que le plan d'actions retenu permettra d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité ;

Considérant l'avis favorable du comité technique du Centre de Gestion datant du 6 décembre 2021 ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **de valider** le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'action associé annexés à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous les documents correspondants.

VOTE :

Pour : 35 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 19 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 53/2021

Réunion du 17 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

07/12/2021

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BAGOT Patrick

BARNIER Patrick

CLAVIER Gérard

COURIVAUD Bernadette

DE CHOULOT Bénédicte

FOURRÉ Daniel

RICHER Marie-Pierre

AUZON Philippe

CHAMPAGNE Dominique

CHOLLET Fabrice

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GRESSET François

GROSJEAN Pierre

GONTHIER Gilles

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine

CASSIER Anne

CHAUSSE Fabien

COQUIN Christophe

CREPIN Guillaume

DAGHER Roger

DURANT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GATTEFIN Christian

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

RENIER Laurence

VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine

DAGHER Roger

GATTEFIN Christian

GRIMONT Amanda

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Néronde

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André

AUZON Philippe

FOURRÉ Daniel

BARNIER Patrick

GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 
ID : 018-200041481-20211220-CS53_2021-DE
RICHER Marie
BARNIER Patrick
GRESSET François

Point n°9

Désignation des membres du comité de pilotage relatif à la délégation de service public avec Berry THD

Le Comité Syndical,

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de l'Indre ;

Vu la convention de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher signée le 23 février 2021 dans le cadre d'un groupement d'autorités concédantes entre Berry Numérique et le RIP 36;

Vu l'article 39 de la convention de délégation de service public nécessitant l'institution d'un comité de pilotage pour le suivi de cette convention ;

Considérant que la convention de délégation partielle de compétence entre le RIP36 et Berry Numérique se termine avec la fin de la convention de DSP avec Berry Fibre Optique ;

Considérant qu'afin d'assurer un suivi commun de la phase 2, il est proposé que le comité de pilotage de Berry THD soit composé d'élus représentant le RIP 36 et d'élus représentant Berry Numérique, il convient donc de désigner trois délégués représentant Berry Numérique au sein de ce comité de pilotage ;

Vu les candidatures de :

- Monsieur Christian GATTEFIN
- Monsieur Pierre GROSJEAN
- Monsieur Filipe MAIA

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **de procéder** à la désignation des membres représentant Berry Numérique au sein du comité de pilotage de Berry THD.

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20211220-CS53_2021-DE

VOTE :

Pour : 35 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 19 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 54/2021

Réunion du 17 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
	BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
<u>Date de convocation :</u>	CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
07/12/2021	COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil départemental du Cher
<u>Secrétaire de séance :</u>	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
GONTHIER Gilles	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
	CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
<u>Nombre de membres en exercice :</u>	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
31	DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Néronnes
	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	GROSJEAN Pierre	Délégué de la CDC La Septaine
	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	
	AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
	COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
	CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
	DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
	FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
	GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
	GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
	GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
	MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
	RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
	VINCENT François	Délégué de la CDC Le Dunois
	<u>Pouvoirs</u>	
	AUDRY Régine	TEYSSANDIER André
	DAGHER Roger	AUZON Philippe
	GATTEFIN Christian	FOURRÉ Daniel
	GRIMONT Amanda	BARNIER Patrick

GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 
ID : 018-200041481-20211220-CS54_2021-DE
RICHER Marie
BARNIER Patrick
GRESSET François

Point n°10

Ouverture anticipée des crédits 2022

Le Comité Syndical,

Vu l'article 1612-1 du code général des collectivités territoriales autorisant l'ordonnateur à engager et mandater des dépenses d'investissement, sur l'autorisation de l'assemblée délibérante, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent ;

Considérant la nécessité d'assurer une continuité de service entre la fin de l'exercice et le vote du budget primitif ;

Considérant qu'il convient d'autoriser l'ouverture anticipée des crédits en dépenses pour l'exercice 2022 ;

Considérant que pour les dépenses à caractère pluriannuel, telles que les autorisations de programme, le mandatement est autorisé dans la limite des crédits de paiements prévus au titre de l'exercice ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'ouvrir** des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts dans l'année précédente. Jusqu'au vote du budget 2022, les dépenses autorisées ne pourront pas dépasser les plafonds suivants :

Chapitre	Total des crédits d'investissements ouverts au budget 2021 hors autorisations de programme	Ouverture des crédits d'investissements en 2022
21	66 858,48 €	16 714,62 €
27	3 500 000,00 €	875 000,00 €
Total	3 566 858,48 €	891 714,62 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20211220-CS54_2021-DE

VOTE :

Pour : 35 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 19 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° **CS 55/2021**

Réunion du 17 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

07/12/2021

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BAGOT Patrick
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DE CHOULOT Bénédicte
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
AUZON Philippe
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GRESSET François
GROSJEAN Pierre

GONTHIER Gilles
TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
CASSIER Anne
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence
VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine
DAGHER Roger
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André
AUZON Philippe
FOURRÉ Daniel
BARNIER Patrick

GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence

RICHER Marie
BARNIER Patrick
GRESSET François

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20211220-CS55_2021-DE



Point n°11

Information sur les actes pris par le Président par délégation

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit d'allègement de la procédure ;

Vu la délibération n° CS30/2021 du 7 septembre 2021 fixant la liste des délégations au Président du comité syndical ;

Considérant l'obligation de rendre compte de l'exercice de ces délégations à la plus proche réunion utile du comité ;

Vu le rapport du Président ,

PREND ACTE

- des informations relatives aux actes pris par le Président en application de la délégation du comité syndical au Président.

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017